

ACADEMIE DE LILLE
144 rue de Bavay – BP 709
59033 LILLE cedex

DEPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE LILLE

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L914-1 ;
- Vu le décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu le 8° de l'article 3 du décret n° 2008-1429 du 19 décembre 2008 abrogeant le décret n° 64-217 du 10 mars 1964 à l'exception de l'article 19 ;
- Vu l'avis de la Commission Consultative Mixte Académique en date du 1er juin 2022 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : sont promus à l'avancement d'échelon du 01/09/2021 au 31/08/2022 de l'échelle de rémunération des professeurs agrégés de classe normale les enseignants dont les noms figurent dans le document annexé.

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie de LILLE est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LILLE, le 09/06/2022

POUR LA RECTRICE ET PAR DELEGATION
LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ACADEMIE
PAR DELEGATION LE CHEF DU D.E.P.


SYLVIE DUFRECHOU

BUREAU DE GESTION : EPFC

A R R E T E C O L L E C T I F

PERIODE DE TRAITEMENT

DATE D'ARRETE :
DATE EDITION : 09/06/2022

4512 ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE

DU : 01/09/2021
AU : 31/08/2022

NOM	USAGE PATRONYMIQUE PRENOM	DISCIPLINE	AFFECTATION	ECH ! ACT.!	ECH PRO.	CADENCE	DATE D'EFFET	REPORT
CAUDMONT CLEMENTINE		0202A LET MODERN	0592932S LG PR SAINTE MARIE 31 RUE DE L'EGLISE 59134 BEAUCAMPS LIGNY	08	09	BONIF. ANC.	23/05/2022	
DELESTRE MATHILDE		1500A SC.PHYS	0623570U CLG PR SAINT PIERRE 26 RUE DU FOUR A CHAUX 62100 CALAIS	08	09	BONIF. ANC.	24/11/2021	
FOURNIER MARIE		1300A MATHEMATIQ	0592911U CLG PR SAINT JOSEPH 52 RUE CHANZY 59350 ST ANDRE LEZ LILLE	06	07	BONIF. ANC.	06/09/2021	
						Total groupe :	3	
						Total :	3	